



## SON CHALLENGE PRÉ-PING !

**Réservé aux POUSSINS 2016 et +, PREMINIMES 2014/2015 et MINIMES 2012/2013.**

**FILLES & GARCONS**

### REGLEMENT DE LA PHASE 3 : 09/02/2025

**Local : Logis Auderghem – Chaussée de Wavre 1690 – 1160 Auderghem**

- 1) Ce challenge est divisé en 4 phases : 08/09/2024 – 08/12/2024 – 09/02/2025 – 30/03/2025.
- 2) Il est ouvert aux jeunes **de toutes les provinces de Belgique**
- 3) L'objectif de ce challenge « PRÉPING » est de jouer des matchs contre des jeunes de son âge et de son niveau ainsi que de permettre aux débutants de découvrir la compétition.
- 4) Les différentes phases du challenge respecteront toutes les stipulations sportives en vigueur.
- 5) La compétition sera disputée sur plus de 12 tables et avec des balles en plastique blanches de marque « GEWO ».
- 6) Chaque participant pourra s'inscrire à une et une seule série parmi :  
**POUSSINS GARCONS : De 09H00 à 13:00**  
**PREMINIMES GARCONS : De 09:00 à 13:00**  
**MINIMES GARCONS : 14:00 à 18:00**  
**FILLES (POUSSINES PREMINIMES ET MINIMES regroupées) : 14:00 à 18:00**
- 7) L'horaire sera strictement respecté car la compétition se déroule dans une poule unique de 6-8 joueurs. Des regroupements de série pourraient être effectués afin de garantir un minimum de matchs.
- 8) Les poules seront définies, à chaque phase, en fonction du classement numérique en vigueur au début du mois. Les X premiers joueurs seront dans la première poule, les X suivants dans une seconde poule, et ainsi de suite.
- 9) Le premier d'une poule (division) sera assuré de participer à la poule (division) supérieure lors de la phase suivante s'il s'inscrit pour celle-ci, quels que soient ses points numériques avant la compétition.
- 10) Un classement de régularité sera établi et mis à jour après chaque nouvelle phase. Celui-ci reprend le nombre total de victoires (quelles que soient les divisions disputées). Des récompenses seront attribuées aux 3 meilleurs de chaque catégorie d'âge. Ce classement inclut uniquement les joueurs de la province Bruxelles – Brabant-Wallon
- 11) Lors de chaque phase une médaille sera remise au 3 premiers de chaque catégorie d'âge.
- 12) Les inscriptions se font en ligne sur le site <https://tournoi-inscription.ctliwa.be/home>. Les inscriptions se clôturent le jeudi 06 février 2025.
- 13) **Le nombre de place est limité par série ! Le site accepte cependant les inscriptions au-delà de cette limite afin d'établir plusieurs réserves. Les réserves joueront si et seulement si elles ont été contactées ultérieurement à leur inscription.**
- 14) En cas de problème, veuillez-vous adresser à :  
Dandois Félix, GSM : 0495/12 96 30 – email : cpa.bbwo@gmail.com
- 15) Le droit d'inscription sera de 3€ par phase.
- 16) Lors de ce tournoi, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 12,50€
- 17) Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€.
- 18) Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€.
- 19) Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.